



Communiqué de presse  
Nanterre, le 20 novembre 2015

## **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées 2015**

### **Manpower France s'engage pour une meilleure accessibilité de ses agences et cabinets de recrutement**

**L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de Manpower France vient de recevoir un avis favorable de la Préfecture de Nanterre. Manpower va ainsi continuer à améliorer l'accessibilité de son réseau d'agences et de cabinets de recrutement, notamment aux deux millions de personnes handicapées et en âge de travailler.**

*« Depuis plusieurs années déjà, nous nous efforçons de rendre plus accessible notre réseau, explique **Jean-François Denoy, directeur général de Manpower**. Dès 2005, l'accessibilité est devenue un critère majeur dans le choix de nouveaux locaux pour nos agences. En 2009, dans le cadre de notre double accord handicap (salariés permanents et salariés intérimaires), le premier à avoir été signé dans la profession, nous avons démarré des travaux de mise en accessibilité des agences ; en 2010, nous avons logé notre nouveau siège social dans un bâtiment neuf et aux normes en vigueur. En 2013, nous nous sommes engagés, dans le cadre du renouvellement de nos accords, à rendre accessibles les agences aux personnes à mobilité réduite chaque fois que l'intégration ou le maintien dans l'emploi d'un salarié permanent le nécessite. Notre programme de mise en accessibilité multihandicap de notre parc immobilier est donc une étape supplémentaire et importante. Dès l'année prochaine, nous allons mettre aux nouvelles normes plus d'une agence par semaine, en effectuant des travaux en matière d'accessibilité et de signalétique. D'ici quatre ans, plus de la moitié des agences ou cabinets de notre réseau devant faire l'objet de travaux seront ainsi accessibles à tous », ajoute-t-il.*

Pour rappel, Manpower France a créé en 2010 une structure dédiée sous la dénomination « **Agence nationale Manpower Insertion, Handicap** » (AMIH), qui anime et assure l'ensemble de la politique de Manpower France en faveur de l'emploi et du développement professionnel des personnes handicapées, pour les salariés permanents et intérimaires de l'entreprise. En 2014, ce sont plus de 5 300 travailleurs handicapés Salariés Intérimaires qui ont été recrutés par Manpower France en CDI, CDD, intérim et alternance, dans plus de 900 métiers.

## **A propos de Manpower France**

Manpower France est une marque de ManpowerGroup France qui propose aux entreprises des solutions en matière de flexibilité sous le label « *Manpower Référence Intérim* » et des solutions en matière de recrutement sous le label « *Manpower Conseil Recrutement* ». « *Manpower Référence Intérim* » est constitué d'un réseau de 700 agences, présentes sur tout le territoire et dans tous les bassins d'emplois, et animé par plus de 3 000 collaborateurs. « *Manpower Conseil recrutement* » est constitué d'un réseau de 50 cabinets de recrutement implantés dans les plus grandes villes de France, et animé par 250 consultants spécialisés par métiers et secteurs d'activité.

Avec près de 3 700 collaborateurs permanents, Manpower France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,912 milliards d'euros en 2014.

Pour plus d'informations sur Manpower France, visitez le site [www.manpower.fr](http://www.manpower.fr)

### **Contact Presse - Manpower France**

**Stéphanie Prévost**

01 57 66 11 40 / 06 27 02 32 12

[stephanie.prevost@manpower.fr](mailto:stephanie.prevost@manpower.fr)